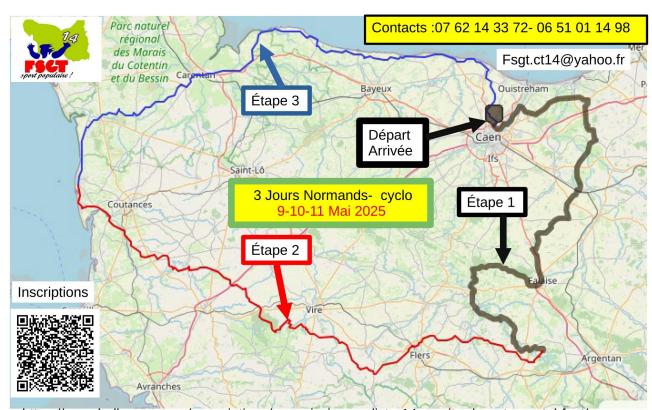


LES PARCOURS



https://www.helloasso.com/associations/commission-cycliste-14-comite-departemental-fsgt/evenements/inscriptions-3-jours-normands-cyclotouriste



PRÉSENTATION- RÈGLEMENT

Chers amis sportifs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation des

3 JOURS NORMANDS

Du Comité FSGT 14

vendredi 9, samedi 10, dimanche 11 mai 2025



A QUOI CONSISTE « Les 3JN »

Le nombre de places disponibles est de **150 participants** au maximum, avec hébergement et restauration formule ½ pension.

La date de clôture des inscriptions sera le 1er décembre 2024

C'est une épreuve cycliste sur route de type cyclotourisme organisée par le comité 14 de la FSGT . Elle se déroule sur 3 jours en itinérance sur les 3 départements (Calvados, Orne et Manche) Elle sera à réaliser en semi-autonomie (demi-pension) et en allure libre.

Vous aurez à parcourir une distance totale d'environ 450 kilomètres pour un dénivelé positif d'environ 4500 mètres.

Durant la durée de l'épreuve, les participants / clubs gèrent eux même leurs ravitaillements, leur repas du midi, leur logistique et leur assistance technique (voiture suiveuse).

<u>Pour la pratique du cyclisme, l'épreuve des « 3JN » est réservée aux licenciés FSGT (licence valide aux jours des événements- aucune obligation pour l'accompagnateur sans la pratique sportive)</u>

ATTENTION

La complexité sportive de l'événement ne permet pas d'assurer l'ouverture de cette organisation aux mineurs.

TARIF - SERVICES

Le prix de l'engagement est de 150€/participant, il comprend une formule demipension (le repas du soir, l'hébergement et le petit déjeuner) sur les sites retenus pendant la durée de l'événement ainsi que la trace GPX pour les trois jours, Le suivi de la trace n'est pas une obligation. En cas de modification de signalisation routière, Le participant à obligation de s'y souscrire.

1^{er} jour SITE D'ACCUEIL ET DE DÉPART

La Maison Départementale des Sports située

Au 5 rue Guyon De Guercheville

14200 Hérouville-Saint-Clair

L'accueil se fera à partir 7h00 le vendredi 9 mai 2025

Profil de l'étape : 137 kilomètres et 1727 mètres de dénivelé positif.

Un DÉPART en commun de l'épreuve sera donné à 8h30 de la Maison des Sports.

L'arrivée de la première étape du vendredi 9 mai en fin d'après-midi se fera au,

Lycée Giel Don Bosco

570 Les cours

61210 Giel-Courteilles

Accueil des participants à partir de17h jusqu'à 18h.

Un pot de l'amitié sera servi à 18h30

2eme jour

Départ du Lycée Giel Don Bosco, la deuxième étape (samedi 10 mai) se fera de façon libre et autonome pendant les heures dites (sas de départ de 8h à 9h)

Profil de l'étape: 154 kilomètres et 2000 de dénivelé positif.

L'arrivée de la deuxième étape du samedi 10 mai en fin d'après-midi se fera au

Village de vacances VTF « Le Sénéquet »

Rue de la Vieille Digue

50560 Blainville sur Mer

Accueil des participants à partir de17h jusqu'à 18h.

Un pot de l'amitié sera servi à 18h30

3eme jour

Départ du village vacances, la troisième étape (dimanche 11 mai) se fera de façon libre et autonome pendant les heures dites (sas de départ de 9h à 10h)

Profil de l'étape : 141 kilomètres et 750 mètres de dénivelé positif.

Arrivée se fera à la maison des sports à partir de 15h jusqu'à 17h30, la manifestation se terminera par un verre de l'amitié.

RÈGLEMENT DE L'ÉVÉNEMENT

INSCRIPTION- PAIEMENT

L'inscription et le paiement demandé sera de 150€/participant, L'ensemble se fait exclusivement par connexion individuelle ou par regroupement sur le site spécialisé « helloasso - lien dédié». Si nécessaire le comité14 sera en mesure d'apporter une assistance.

Les inscriptions sont ouvertes dés diffusion de ce dossier.

Les inscriptions seront enregistrées numériquement par le logiciel dans l'ordre d'arrivée. L'inscription est ferme et définitive,

Elles sont réservées à tous les licenciés des clubs FSGT. (pour l'activité cyclisme licence valide aux jours des événements). Cette condition ne s'applique pas aux accompagnants (conducteur de véhicule)

Le nombre de places disponibles est de 150 personnes au maximum, avec hébergement et restauration. Formule ½ pension.

Les participants recevront au moment de l'inscription une confirmation par Email de la prise en compte de leur inscription.

La date de clôture des inscriptions sera le 1er décembre 2024.

<u>SÉCURITÉ ET ASSISTANCE</u>

Le participant doit impérativement respecter le code de la route. Contrôler et adapter sa vitesse, et rester maître de sa trajectoire. Le participant est en tout état de cause responsable de ses actes, sa responsabilité civile est engagée.

L'organisateur ne mettra pas en place un service de sécurité et d'assistance lors de la manifestation.

Se sont aux clubs d'accompagner les cyclotouristes et d'assurer le service d'assistance technique par le biais de voitures suiveuses. Ils assureront également à la logistique (transport des effets personnels)

Le comité 14 est favorable au regroupement entre clubs et participants dans un but économique et écologique.

Pour des raisons visant à assurer sa sécurité et le bon déroulement de l'évènement, chaque participant doit se présenter au départ avec un casque rigide dont le port est obligatoire.

RECOMMANDATION

Pour pallier aux défaillances techniques, il est recommandé de partir avec un kit de réparation chambres à air en nombre et/ou une bombe anti-crevaison spécifique au matériel de chacun.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours.

MODIFICATION, REPORT, ANNULATION

Si les circonstances l'exigent l'organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours, de reporter la date et/ou les horaires de l'évènement, d'arrêter la course en cours, de l'annuler ou de mettre en place un itinéraire de repli.

Si l'évènement devait être annulé pour tout motif indépendant de la volonté de l'organisateur présentant les caractères de la force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code Civil et par la jurisprudence française, l'organisateur décidera, en fonction des circonstances, d'une éventuelle compensation. Cette compensation sans frais complémentaire sera strictement limitée à l'inscription automatique au même évènement lors de l'année suivante, ou au report à une autre date ou au remboursement du prix de

l'inscription diminué, le cas échéant, des frais de dossier. Le choix de cette compensation relève exclusivement de la décision de l'organisateur sans se pénaliser d'une éventuelle revalorisation financière. Tout autre préjudice prétendument subi par le participant autant d'un point de vue matériel et / ou immatériel est expressément exclu de toute possible compensation.

Dans le cas spécifique en 2025 d'une obligation de confinement imposée par le gouvernement français ou d'un arrêté préfectoral décidé par le préfet ou d'un arrêt municipal en raison d'une pandémie de type coronavirus il sera procédé au remboursement du montant d'engagement à l'évènement en dehors des frais d'inscription.

ASSURANCE ET LIMITE DE RESPONSABILITÉ

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur n'a pas souscrit une assurance individuelle accident « IA » couvrant les participants.

L'organisateur informe et souligne l'importance qu'a chaque participant à être personnellement assuré « IA » ainsi qu'une assurance responsabilité civile.

L'organisateur déclare avoir souscrit une assurance dite « organisateur » auprès de l'assureur de la fédération FSGT.

Individuelle accident : CETTE ASSURANCE EST FACULTATIVE MAIS FORTEMENT RECOMMANDÉE.

Il appartient aux participants de se garantir en dommage et responsabilité physique et matériel. Ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le participant, le matériel et les équipements des participants notamment en cas d'accident, de chute ou de vol. Il incombe à chaque participant de s'assurer.

Dommage matériel : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, ...) subis pour les biens personnels des participants. Le Participant, en sa qualité de propriétaire, accepte expressément conserver la garde de ces biens personnels pendant l'événement.

DROIT A L'IMAGES

Par son inscription le participant donne autorisation à l'organisateur au droit à l'image.

Recours:

Chaque personne est en droit de faire valoir son désaccord au droit à l'image. Dans ce cas il devra en avertir par avance l'organisateur.

ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT À L'ÉVÉNEMENT

Le participant déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement au moment de l'inscription et des modalités cités ci-dessus.

<u>POUR VOUS INSCRIRE</u>: date limite 1 décembre 2024 au tarif de 150€/persone https://www.helloasso.com/associations/commission-cycliste-14-comite-departemental-fsgt/evenements/inscriptions-3-jours-normands-cyclotouriste

